

Gens du voyage - Cellule de coordination

Lors de sa séance du 23 mars 2015, le Conseil d'Etat a décidé de prolonger de deux ans, soit jusqu'au 31 décembre 2016, la période définissant le site de Pré Raguel, à La Vue-des-Alpes, comme aire de transit provisoire pour les gens du voyage.

Voir le communiqué de presse :

http://www.ne.ch/medias/Pages/150323_Gens-du-voyage.aspx

Également sur décision du Conseil d'Etat du 23 mars 2015, une cellule de coordination a été créée pour la population et la communauté des gens du voyage, composée de membres de la Police neuchâteloise (PONE), du Service des ponts et chaussées (SPCH), du Service de l'agriculture (SAGR), du Service de la cohésion multiculturelle (COSM) et de la commune de Val-de-Ruz., afin de :

- Renseigner les citoyens neuchâtelois ou les membres de la communauté des gens du voyage.
- Prendre note des interpellations qui pourraient être formulées par l'une ou l'autre partie sur la présence des gens du voyage sur le site de Pré Raguel et faire remonter l'information au service concerné.
- Faire office de médiateur en cas de conflit entre gens du voyage et riverains/commerçants/etc.

Contacts :

Numéro central	+41 32 889 80 80
Police (sécurité)	+41 32 889 80 80
Urgence	117
Ponts et chaussées (salubrité)	+41 32 889 67 10
Agriculture	+41 32 889 37 00
Cohésion multiculturelle (sensibilisation/médiation)	+41 32 889 74 42